

CHAPITRE ONZIÈME

Des contradictions et des persécutions que l'œuvre des frères a attirées à son fondateur. Mgr de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, prend l'institut sous sa protection.

IL semble que l'établissement des frères n'aurait dû attirer que des éloges et des approbations au Père Champagnat ; mais c'est par la croix que Dieu a sauvé le monde, et il veut que ses œuvres soient toutes marquées à ce signe sacré. L'Institut des frères est né dans la pauvreté, il s'est élevé dans l'humilité, et jusqu'à la mort de son pieux fondateur, il est resté à l'ombre de la croix. Puisse-t-il y demeurer toujours ; car c'est de cet arbre de vie que lui viennent la prospérité et la grâce de produire des fruits.

Dès le commencement de son œuvre, le Père Champagnat fut en butte à la contradiction ; et si jusqu'ici nous n'avons pas parlé de cette sorte d'épreuve, c'est qu'il nous a paru plus convenable de réunir dans un chapitre particulier ce que nous avons à dire sur ce sujet. Les hommes, qui mesurent toujours le succès sur les moyens humains, ne pouvaient comprendre que l'humble prêtre pût, sans ressources, réussir à fonder une communauté, et le simple projet de cette œuvre leur paraissait une chimère enfantée par l'orgueil et la témérité. Que veut-il faire là, disaient-ils ? Comment, lui qui n'a ni ressources, ni talents, peut-il songer à créer une communauté ? C'est l'orgueil qui le porte à une semblable entreprise, c'est l'ambition, c'est le désir de s'élever, c'est la sottise vanité d'être appelé fondateur qui lui inspire un pareil projet. Que veut-il faire de ces jeunes gens qu'il retire des

travaux des champs pour les faire pâlir sur des livres ? Des orgueilleux, des fainéants, qui, après avoir passé leur jeunesse dans l'oisiveté, rentreront dans leurs familles, leur seront à charge et deviendront peut-être le fléau de la société. Tels étaient les propos que l'on tenait sur le Père Champagnat, et ce n'étaient pas seulement quelques esprits chagrins qui se permettaient de semblables dénigrement : des séculiers d'une rare piété, des ecclésiastiques d'une grande vertu, et même plusieurs de ses amis, pensaient et parlaient de même. On lui prêtait mille projets opposés : ainsi, tantôt on lui faisait former un collège pour faire concurrence à celui de Saint-Chamond, tantôt on publiait qu'il formait une communauté de frères instituteurs, de frères pour travailler la terre, de frères ermites, etc. On alla même jusqu'à débiter qu'il voulait former une secte de béguins. On critiquait, on censurait amèrement les règlements qu'il avait donnés à sa petite communauté, de même que le genre de vie, l'occupation et le costume des frères. Ces clameurs firent tant de bruit, qu'elles parvinrent à l'archevêché. M. Bochard, vicaire général, ayant fait appeler le Père Champagnat, lui répéta tous les propos que l'on tenait sur son compte, et lui demanda ce qu'il en était. « Il est vrai, Monsieur le vicaire général, répondit le Père, que j'ai réuni quelques jeunes gens pour faire la classe aux enfants de La Valla, qui étaient sans instituteurs. Ils sont, en tout, une huitaine, vivent en communauté, s'occupent, soit à l'instruction des enfants, soit à se former eux-mêmes, aux connaissances propres à l'enseignement primaire, soit aux travaux manuels. Ces jeunes gens n'ont, à proprement parler, ni costume ni engagements religieux, ils sont là bien volontairement, et parce que ce genre de vie leur plaît et qu'ils aiment la retraite, l'étude et l'enseignement. — Mais on dit que vous voulez en faire une communauté, et que vous vous établissez leur supérieur. — Je les dirige, je les forme ; mais je ne tiens pas à être leur supérieur, ils se sont choisis eux-mêmes un directeur, et ils l'ont pris parmi eux. —

Voyons, parlez clairement : n'est-il pas vrai que vous nourrissez le projet de fonder une congrégation d'instituteurs ? — Oui, j'ai eu la pensée de former des instituteurs pour la jeunesse des campagnes; à cette intention, j'ai réuni quelques jeunes gens, Dieu en fera ce qu'il lui plaira, car je ne veux que sa sainte volonté. — Vous leur avez donné le nom de Frères de Marie : c'est donc bien une congrégation que vous prétendez former. Or, comme nous avons déjà une semblable institution dans le diocèse, je n'entends pas qu'il y en ait plusieurs. » Après ces explications, M. Bochard proposa à M. Champagnat d'unir ses frères à ceux que lui-même avait fondés à Lyon. Le Père, sans se refuser absolument à cette proposition, la détourna adroitement et prit congé de M. le vicaire général; mais il comprit qu'il devait s'attendre à de nouvelles contradictions, si elle était refusée.

En sortant de chez M. Bochard, il alla voir M. Courbon, premier vicaire général, qui connaissait ses projets. Il lui rendit compte de l'état de sa petite communauté, des embarras qu'on lui suscitait de toutes parts, et conclut en disant : « Monsieur le vicaire général, vous savez quelles sont mes vues, mes intentions, et ce que j'ai fait jusqu'ici; veuillez me dire ce que vous pensez de cette œuvre : je suis prêt à l'abandonner si vous me l'ordonnez; car je ne veux que la volonté de Dieu, et dès que cette volonté me sera manifestée par vous, je m'y soumettrai. » M. Courbon lui répondit : « Je ne sais pas pourquoi l'on vous cherche tant de querelles; c'est une bonne chose que de former de bons instituteurs dont nous avons tant besoin; continuez. »

Extrêmement satisfait de cette réponse, M. Champagnat se rendit chez M. Gardette, supérieur du grand séminaire, pour lui faire connaître l'état de sa communauté et ce que venaient de lui dire MM. les vicaires généraux. M. Gardette, par les conseils duquel il avait toujours agi, l'encouragea à poursuivre ses projets, et ne fut nullement d'avis que les frères de Marie s'unissent avec ceux du diocèse. « Soyez prudent, met-

tez votre confiance en Dieu, dit-il au Père Champagnat; mais ne vous découragez pas, parce que votre œuvre est en butte aux contradictions : cette épreuve ne fera que l'affermir. »

Peu de temps après, M. Bochard fit de nouvelles instances pour faire opérer la réunion des deux sociétés de frères; et voyant que le Père Champagnat refusait de s'y prêter, il lui parla durement, le menaça de faire fermer sa maison et de le changer lui-même de La Valla. Le bon Père revint de Lyon bien affligé, mais plein de confiance en Dieu et de résignation à sa sainte volonté. Ces contradictions lui étaient d'autant plus pénibles, qu'elles lui venaient d'un homme qui était son supérieur, et qu'il était obligé de les concentrer au fond de son cœur; car pour ne pas effrayer ses frères et pour ne pas les décourager, il ne leur en parlait pas, ou il ne le faisait que d'une manière générale. A l'occasion de ces nouvelles tribulations, il ordonna des prières particulières, et fit faire à la communauté une neuvaine de jeûnes au pain et à l'eau. Il fit lui-même un pèlerinage au tombeau de saint Jean-François Régis, à la Louvesc, pour obtenir, par l'intercession de ce grand saint, l'esprit de lumière et de force qui lui était nécessaire. Mais son refuge assuré fut la sainte Vierge; il alla implorer sa protection dans une chapelle qui lui est dédiée tout près du village de La Valla. Plusieurs fois la semaine, il s'y rendait avec ses frères, y célébrait la sainte messe, consacrait de nouveau son œuvre à Marie, la conjurait de la prendre sous sa protection, de la défendre et de la conserver si elle devait procurer la gloire de son divin Fils.

Cependant M. Bochard revint à la charge pour obtenir la fusion des deux communautés, et, ne pouvant vaincre les répugnances de M. Champagnat, il le traita d'entêté, d'orgueilleux, de rebelle, d'esprit étroit, et finit par lui dire qu'il allait prendre des mesures pour faire fermer sa maison et pour disperser ses sujets. Il est probable qu'il écrivit dans ce sens à M. Dervieux, curé du canton; car, peu de jours après, ce vénérable ecclésiastique fit appeler le Père Champagnat

à Saint-Chamond, et lui parla à peu près comme M. le vicaire général. « Quoi ! lui dit-il, vous, un pauvre vicaire de campagne, avez la prétention de former une congrégation ! Vous n'avez ni ressources, ni talents, et vous allez, contre l'avis de vos supérieurs, vous charger d'une pareille entreprise ! Ne voyez-vous que c'est l'orgueil qui vous aveugle ? Si vous n'avez pas égard à ce que vous vous devez à vous-même, ayez du moins pitié des jeunes gens que vous jetez dans une position si fâcheuse ; car tôt ou tard votre maison tombera, et alors vos sujets se trouveront sans existence. »

L'opposition que M. Bochart faisait à la communauté des Petits-Frères de Marie étant connue, souleva contre le Père Champagnat une explosion de blâmes et de propos injurieux. M. le curé de La Valla, qui avait été un des premiers à critiquer le bon Père, à désapprouver son œuvre, et qui tenait M. Bochart au courant de tout ce qui se faisait chez les frères, redoubla ses invectives contre lui. Deux choses à ce sujet furent extrêmement sensibles au Père Champagnat : la première, c'est que le bon curé laissa percer dans le public son opposition à son vicaire et à ses frères, et qu'il alla même jusqu'à le blâmer et à le reprendre publiquement. Un dimanche, pendant que le Père faisait une courte instruction aux fidèles, à la suite des complies, M. le curé entre brusquement dans l'église par la grande porte, et de là il entonne *O crux, ave...*, par lequel on terminait cet exercice. Les assistants, surpris et scandalisés, se tournent de son côté, le regardent et l'écoutent chanter d'un air d'indignation qui dut lui faire comprendre combien ils désapprouvaient sa conduite. Le Père Champagnat, sans laisser paraître aucune émotion et sans témoigner la moindre peine, continua son instruction quand M. le curé eut achevé de chanter. Une autre fois qu'il faisait le catéchisme, à l'occasion de la confirmation, comme il disait que le ministre de ce sacrement est l'évêque, M. le curé, qui entra en ce moment dans l'église, se tourne du côté des fidèles et leur crie : « Les prêtres aussi,

mes frères, peuvent, avec permission, administrer ce sacrement. » Dans une foule d'occasions le bon curé se permit de semblables procédés, et le Père Champagnat n'y répondit jamais que par une patience inaltérable.

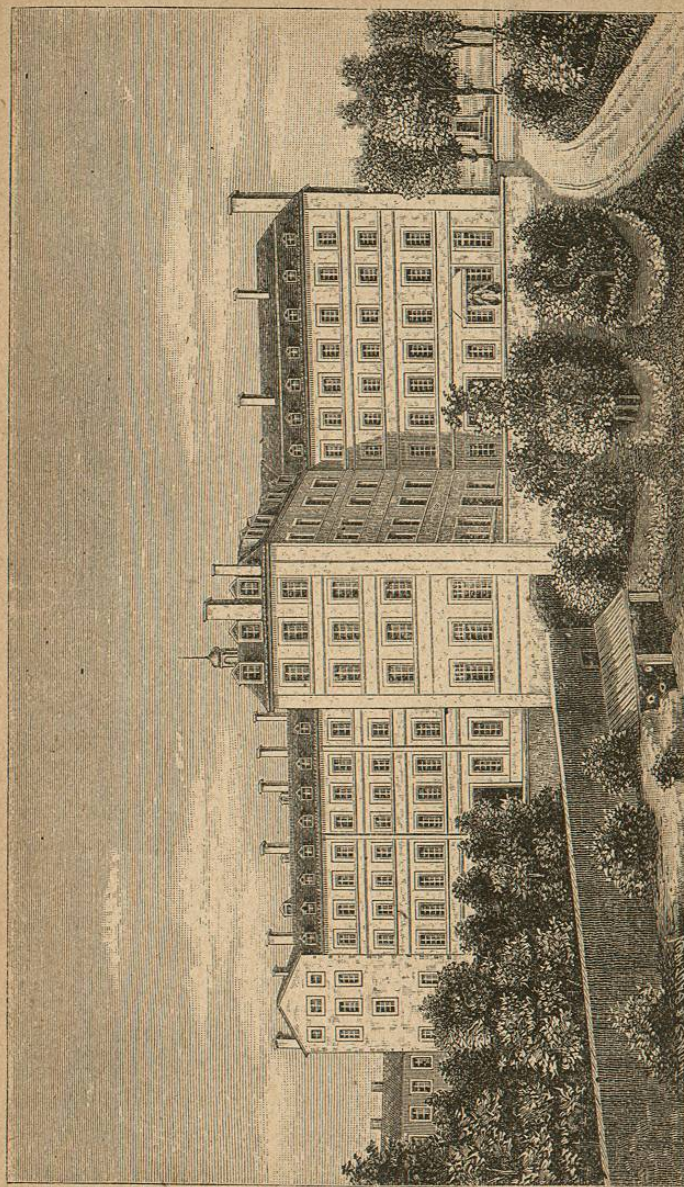
Le seconde fut que M. le curé le dénigrait même auprès de ses frères et qu'il s'efforçait de les détacher de la congrégation. Il offrit à un des meilleurs de le prendre pour son domestique ; il proposa à plusieurs autres de les placer convenablement dans le monde ou de les faire entrer dans d'autres communautés. En 1823, frère Louis étant envoyé à Bourg-Argental, il fit tout auprès de lui pour le retenir et pour l'empêcher d'obéir. « Je suis votre curé, vous êtes natif de ma paroisse, lui dit-il, je ne veux pas que vous la quittiez. Laissez dire votre Père Champagnat, car il ne sait ce qu'il fait. » Le bon frère, qui n'était pas homme à biaiser avec le devoir, et qui ne connaissait que la voie de l'obéissance, se conduisit en cette occasion comme il avait fait à Marlies. Il n'y eut pas jusqu'au confesseur du bon Père qui ne l'abandonnât dans la fâcheuse position où il se trouvait. Cet ecclésiastique, prévenu par de faux rapports et fatigué de tout ce qu'il entendait dire, alla jusqu'à refuser de le confesser. Comme le Père Champagnat n'avait rien entrepris, rien fait sans prendre ses avis, il fut extrêmement peiné de se voir blâmé et condamné par celui-là même qui, jusqu'à ce jour, avait été son soutien et son guide. Il le supplia, mais en vain, de vouloir bien continuer à le diriger ; il ne put rien obtenir, et il fut obligé de s'adresser à un autre confesseur.

La situation où se trouvait le Père Champagnat était des plus critiques ; sans être découragé, il ne savait trop ce que deviendrait son œuvre. Pour la sauver des persécutions qui menaçaient de la ruiner, il lui vint en pensée de demander à être envoyé dans les missions de l'Amérique. Il parla plusieurs fois de ce projet à ses frères, et leur demanda s'ils seraient disposés à le suivre. Tous lui protestèrent qu'ils ne le quitteraient jamais, fallût-il aller jusqu'au bout du monde.

Quelques jours après, de nouveaux rapports furent faits à M. le curé de Saint-Pierre de Saint-Chamond. Le Père, l'ayant appris, alla le trouver pour essayer de conjurer l'orage qui le menaçait; mais, dès qu'il parut, M. le curé l'accabla de reproches et l'avertit qu'il allait faire monter les gendarmes à La Valla pour disperser ses frères et fermer la maison. Le Père demanda humblement, mais inutilement, la permission de parler pour s'excuser et pour faire connaître sa conduite et celle de ses frères : M. le curé ne voulut rien entendre; il lui ferma la porte et le renvoya brusquement. On était au commencement de 1824. Le Père Champagnat et ses frères, plongés dans la douleur, s'attendaient à tout instant de voir paraître les gendarmes; le moindre bruit les alarmait et leur faisait croire qu'ils étaient là, lorsque arriva la nouvelle que Mgr de Piñs, archevêque d'Amasie, était nommé administrateur du diocèse de Lyon.

Ce nouvel état de choses ranima la confiance du pieux fondateur et lui fit entrevoir des jours meilleurs pour sa congrégation. Après avoir consulté Dieu dans la prière, il écrivit au nouveau prélat une lettre dans laquelle il lui donnait un aperçu de son œuvre, de son origine, de son but et de l'état où elle se trouvait. Il terminait en disant qu'il déposait cette œuvre aux pieds de Sa Grandeur; qu'il se mettait lui-même entre ses mains, parfaitement résigné à tout abandonner ou à continuer, selon qu'il lui plairait d'ordonner.

Comme le Père Champagnat s'était toujours conduit par les avis de M. Gardette, supérieur du grand séminaire, il lui envoya sa lettre à Monseigneur, le priant de la lire et de la remettre lui-même au prélat, s'il le jugeait à propos. M. Gardette remit la lettre, et fit en même temps l'éloge de son auteur et de l'œuvre qu'il avait fondée avec tant de peine. Le vénérable archevêque, que les Petits-Frères de Marie doivent regarder à tout jamais comme leur père, n'hésita pas un instant à promettre sa protection à la nouvelle congrégation. « Ecrivez à M. Champagnat, dit-il à M. Gardette, que



GRAND SÉMINAIRE DE LYON, PLACE CROIX-PAQUET (page 16).

je veux le voir pour causer avec lui de son œuvre, et assurez-le, en attendant, de toute ma bienveillance. » Le Père Champagnat s'étant rendu à Lyon, fut présenté à Mgr Gaston de Pins par M. Gardette. Dès qu'il fut en présence du prélat, il se jeta à ses pieds pour lui demander sa bénédiction. « Oui, lui dit le saint archevêque, je vous bénis, vous et tous vos frères. Que Dieu multiplie votre petite famille, afin qu'elle remplisse non seulement mon diocèse, mais toute la France. » Après s'être entretenu longuement avec le Père et s'être fait rendre un compte exact de l'origine, des progrès, de l'état actuel de la congrégation, il lui dit : « Je vous permets de donner un costume à vos frères, et même de leur faire faire des vœux; car il n'y a que cela qui puisse les attacher irrévocablement à leur vocation. » Puis il ajouta : « Puisque votre maison est trop petite, il faut en bâtir une autre; je vous promets quelques secours pour cela. » En sortant de l'archevêché, le Père Champagnat se rendit à Fourvière pour remercier Dieu de tant de faveurs par l'entremise de Marie. Il resta longtemps profondément anéanti aux pieds de la divine Mère, et, dans l'effusion de son cœur, il se consacra tout de nouveau à son service.

Il est ici une chose qu'il est de notre devoir de constater, c'est l'important service que M. Gardette rendit en cette occasion à la congrégation, car c'est à lui qu'elle dut principalement la protection et la bienveillance que le nouvel archevêque lui accorda si généreusement et si constamment. Ce saint prêtre ne s'était pas contenté de diriger et d'encourager le Père Champagnat, il l'avait aidé en outre de ses deniers; et jamais le bon Père n'alla au grand séminaire sans recevoir de lui des avis, des encouragements et des ressources pour son œuvre. Les Petits-Frères de Marie doivent à ce vénérable ecclésiastique une reconnaissance éternelle.

A son retour à La Valla, le Père Champagnat trouva la paroisse en commotion. Un ecclésiastique que le curé malade

avait appelé pour l'aider à faire les Pâques, avait profité de l'absence du Père pour soulever les paroissiens contre leur pasteur. A son instigation, une pétition s'était faite pour demander le changement du curé, et pour obtenir qu'il fût remplacé par l'ecclésiastique en question. Le Père Champagnat, quoiqu'il eût tant de raisons de se plaindre de M. le curé, ne balança pas à prendre son parti et à le soutenir. Il blâma nettement et sans détour ce qui venait d'être fait. Il fit appeler les notables de la paroisse qui avaient tous signé la pétition, leur témoigna son mécontentement et les engagea à abandonner cette affaire; il fit même de vifs reproches à l'ecclésiastique instigateur de toutes ces intrigues, et lui déclara qu'il ne voulait avoir aucun rapport avec lui, ce qui l'irrita extrêmement. Toutefois, comme la conduite de M. le curé de La Valla avait donné prise sur lui, il fut suspendu et remplacé non par son compétiteur, mais par M. Bedoin, prêtre pieux, qui, par sa prudence et ses rares vertus, s'acquit en peu de temps la confiance, l'estime et les sympathies de tous ses paroissiens. Mgr l'archevêque avait offert la cure au Père Champagnat; mais il ne voulut pas l'accepter; il pria même le prélat de le décharger des fonctions de vicaire, afin qu'il pût s'occuper entièrement de l'œuvre des Frères, ce qui lui fut accordé au bout de quelques mois. Les habitants de La Valla, qui lui étaient très attachés, lui firent les plus pressantes instances pour le retenir comme curé; et, le voyant déterminé non seulement à ne pas accepter cette charge, mais encore à quitter la paroisse pour installer sa communauté dans une nouvelle maison plus convenablement située, ils lui firent les propositions les plus avantageuses pour le porter à rester au milieu d'eux. Une personne lui offrit même à cette fin un domaine d'une assez grande valeur; mais rien ne put le faire changer de résolution.

CHAPITRE DOUZIÈME

Nouvelles contradictions que le déplacement du noviciat attire à M. Champagnat. Construction de la maison de l'Hermitage.

EN allant à Saint-Chamond, le Père Champagnat avait souvent jeté les yeux sur la vallée où se trouve bâti l'Hermitage, et plusieurs fois il s'était dit à lui-même : « Une maison de noviciat serait là fort solitaire, parfaitement tranquille, très propre aux études; si Dieu nous bénit, nous pourrions bien nous y établir. » Néanmoins, avant de se décider pour cette position, il parcourut, avec deux de ses principaux frères, les pays d'alentour, afin de s'assurer s'il ne trouverait pas quelque chose de mieux. Après avoir tout vu et tout examiné, rien ne lui parut plus convenable pour une maison religieuse. Le vallon de l'Hermitage, partagé et arrosé par les belles eaux du Gier, borné au levant et à l'occident par des montagnes en amphithéâtre, couvertes presque jusqu'à leur sommet de verdure ou de bois de chêne et d'arbres fruitiers, est, en effet, une position charmante et des plus agréables, surtout dans la belle saison.

Aux yeux de la sagesse humaine, il y avait de la part du pieux fondateur une grande imprudence d'entreprendre, sans aucune ressource, une construction qui devait entraîner tant de dépenses. Le terrain seul lui coûta plus de douze mille francs. Aussi, quand le projet du déplacement de la communauté et de la construction d'une vaste maison fut connu dans le public, il y eut une nouvelle explosion de blâmes, de critiques, d'invectives et d'injures, qui dépassa peut-être ce qui avait eu lieu dans les temps les plus orageux